



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Publication parue le 22 juin 2017

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SOMMAIRE GENERAL

Compte rendu du bureau du 22 juin 2017

- ❖ **Délibération n° 009:** Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les actions du Pays d'Art et d'Histoire de la Provence Verte
- ❖ **Délibération n° 010:** Demande de subvention auprès de la DRAC pour le projet de « A l'écoute du territoire ».
- ❖ **Délibération n° 011:** Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre de l'appel à projet « C'est mon patrimoine »
- ❖ **Délibération n° 012:** Demande de subvention à la Région pour le poste de chargée de mission inventaire du Patrimoine.
- ❖ **Délibération n° 013:** Demande de subvention pour l'opération « Mémoire de la mine en Provence Verte ».

Les délibérations n° 009 à 013 ont été transmises au contrôle de légalité le 29 juin 2017

COMPTE RENDU DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE

DU JEUDI 22 JUIN 2017

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – M LATZ – JM CONSTANS – A MONTIER – JC FELIX - F PERO

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

A CHARRIER – B de BOISGELIN

Délibération n° 009 – Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les actions du Pays d'Art et d'Histoire de la Provence Verte

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis 2005, le Pays de la Provence Verte est labellisé Pays d'art et d'histoire par le Ministère de la culture. Ce label qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représentent l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'engagement suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Le projet culturel « Pays d'art et d'histoire » associe dans sa démarche tous les éléments – patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique – qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

La volonté de « La Provence Verte » de s'inscrire dans le réseau national « Villes et Pays d'art et d'histoire » se traduit par l'utilisation du label pour :

- **Mieux connaître** en favorisant la recherche, parfois en l'initiant, et surtout en centralisant la documentation existante au sein d'un centre de ressources
- **Sensibiliser** la population pour créer une prise de conscience collective de la richesse du patrimoine locale
- **Valoriser** l'existant pour encourager les actions de remise en état du bâti dans un souci de protection, en apportant une aide technique

- **Structurer** pour organiser une offre cohérente d'actions à proposer à l'ensemble du territoire
- **Diffuser** en mettant à la disposition du public les clés nécessaires à la bonne compréhension de la culture et du patrimoine local
- **Coopérer** en favorisant la création de contacts dans un but de partage d'expériences et de savoirs
- **Exploiter** en utilisant le patrimoine comme support d'une activité mais dans un souci permanent de conservation

La **sensibilisation du public au patrimoine** par la mise en place d'animations culturelles fait donc partie des missions de ce Pays d'art et d'histoire avec, **une attention toute particulière portée au public local.**

PROJETS

Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement architectural et paysager

Cette volonté doit leur permettre d'être acteurs à part entière de la mise en valeur du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale de leur environnement quotidien. Cette démarche d'appropriation suppose **la création d'actions spécifiques** destinées à leur donner les clefs de compréhension. Le pays s'engage, en collaboration avec ses partenaires, à mettre en place ou développer un programme d'actions conduit par le service Pays d'art et d'histoire.

Le besoin de coordination est notable quant à l'organisation des visites guidées de sites ou d'événements culturels. Le Pays d'Art et d'Histoire organise, coordonne et valorise ces actions pour favoriser le professionnalisme, la qualité et un étalement sur l'année.

Des actions sont également menées envers les nouveaux habitants du territoire, élément caractéristique de la démographie du pays, et concerneront tous les éléments de la culture locale.

La démarche de sensibilisation suppose la mise en place d'actions spécifiques dans le cadre de Un Dimanche en Provence Verte :

Chaque troisième dimanche du mois, deux visites-conférences thématiques sont proposées dans un village, ou sur un site remarquable. Ces visites sont **gratuites et sans réservation** et s'adresse à un large public. Elles sont animées par un guide-conférencier agréé par le Ministère de la culture (obligation inhérente au label PAH) ou par un professionnel de la culture (historien, historien de l'art, archéologue...). Elles sont accessibles et ludiques et abordent le patrimoine sous tous ses aspects :

- « Le chemin de fer en Provence Verte »
- « Le patrimoine agricole »
- « Sites fortifiés et désertés »
- « Chapelles en Provence Verte »
- « Prieurés et villages ecclésiastiques »
- ...

Afin d'assurer aux visiteurs des visites-conférences de qualité, les guides-conférenciers doivent bénéficier régulièrement d'actions de formation organisées par le Pays d'art et d'histoire.

- Les Journées européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine sont sans conteste la grande action de sensibilisations au patrimoine de proximité, la plus populaire et la mieux relayée sur le plan de la communication

nationale. Elles se déroulent le troisième weekend end du mois de septembre sur une thématique déterminée par le Ministère de la Culture. Les Villes et Pays d'art et d'histoire sont les principaux partenaires de cette manifestation et sont à la fois organisateurs d'animations culturelles et coordonnateurs des actions proposées par les divers acteurs culturels du territoire. La Provence Verte programme en moyenne une dizaine de visites-conférences dans différents villages du territoire en privilégiant les lieux dépourvus d'animations durant ces journées. Elle édite un programme global présentant toutes les actions culturelles portées par des associations ou des municipalités qu'elle diffuse à 3000 exemplaires.

Initier le public jeune à l'architecture et au patrimoine

Le respect de la conservation du patrimoine passe par la prise de conscience des jeunes.

Pour cela, le Pays d'art et d'histoire a mis en place un **Service éducatif** ayant pour objectif de sensibiliser les scolaires des établissements de la Provence Verte au patrimoine local. Les projets pédagogiques s'inscrivent dans le cadre d'une Convention mis en place avec l'Education Nationale. Les enseignants du premier degré sont formés par le Pays d'art et d'histoire sur les ressources patrimoniales locales. La participation à cette formation leur permet de bénéficier d'interventions dans leurs classes sur un thème de leur choix. Ces interventions sont gratuites pour les établissements scolaires du premier degré. Ces animations pédagogiques abordent différents thèmes :

- L'architecture de villages
- Le patrimoine agricole
- Le patrimoine de l'eau
- Le patrimoine industriel
- Les sites castraux

Toutes les classes ayant participé au dispositif sont réunies en fin d'année lors des « Rencontres scolaires du patrimoine » qui se déroulent dans une des communes du territoire.

MOYENS NECESSAIRES (fonctionnement) :

La subvention demandée pour ces actions s'élève à **8 650 €** et est répartie selon le plan de financement suivant :

Dépenses			Recettes	
Un dimanche en Provence Verte				
Dépliants	1 500 €	4 100 €		
Interventions	2 700 €		DRAC	8 650 €
Journées du patrimoine				
Interventions	1 800 €	3 200 €		
Dépliants	1 400 €		Autofinancement	8 650 €
Sensibilisation public jeune	10 000 €	10 000 €		
TOTAL		17 300 €		17 300 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble des pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- d'accepter la demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles conformément au plan de financement ci-dessus
- d'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération.

Délibération n°010 – Demande de subvention auprès de la DRAC pour le projet de « A l'écoute du territoire »

Contexte :

Un des objectifs du Pays d'art et d'histoire est de renforcer l'identité locale par la valorisation du patrimoine et la sensibilisation à l'architecture : la mise en place d'actions vers la population locale, et plus particulièrement en direction du **jeune public**, a pour but de développer une sensibilisation et une meilleure connaissance de l'architecture et du patrimoine.

En effet, comprendre les mutations du patrimoine, donne à l'enfant des repères et les clefs nécessaires pour une appropriation durable et active de son territoire. La mission du Service éducatif du Pays d'art et d'histoire est d'apporter des outils afin d'éduquer le citoyen de demain en favorisant une vraie conscience de la dimension historique et collective de son cadre de vie.

Le Pays d'art et d'histoire du Pays de la Provence Verte, dans sa mission de sensibilisation du public jeune au patrimoine local, a développé une démarche autour des arts visuels depuis plusieurs années. Ces projets ont permis aux élèves des établissements des communes appartenant à la Provence Verte de rencontrer un artiste et ainsi se familiariser avec l'art contemporain.

Objectif du projet :

C'est dans une démarche de promotion de l'art contemporain et de sensibilisation des publics scolaires que le Pays d'art et d'histoire souhaite poursuivre cette expérience dans des établissements des communes rurales de son territoire. En effet, l'art contemporain y est peu présent et le contact avec un artiste sera très enrichissant pour les élèves qui n'ont que peu d'occasion de ce type de rencontre.

Il sera proposé aux enseignants de travailler sur l'architecture des communes, qui a évolué au fil du temps : des centres souvent médiévaux aux extensions contemporaines plus de huit siècles se sont écoulés. Les traces de cette évolution sont visibles et lisibles dans les différents édifices et le parcellaire des communes.

Afin d'aborder ce thème, à la fois sous un angle historique et artistique, les classes pourront bénéficier d'interventions de guides-conférenciers et rencontrer un artiste qui pourra les sensibiliser à « sa » manière de voir la ville et ses évolutions. Un travail pourra être mené avec les intervenants du service éducatif du PAH ouvrant sur des échanges avec un artiste.

Le service Pays d'art et d'histoire assurera la coordination du projet dans le cadre de ses missions et se chargera des animations pédagogiques en lien avec le patrimoine.

Classes concernées :

- 6 classes du premier degré

Descriptif du projet proposé :

Le principe général du projet repose :

- Sur des activités de découverte de l'architecture et du patrimoine de proximité
- Sur la rencontre avec un artiste
- Sur une réalisation plastique de la part des élèves en lien avec le travail réalisé avec les intervenants et l'artiste.

Budget Prévisionnel du projet :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation artiste	5000	DRAC	5000 €
Animations pédagogiques découverte du patrimoine	700 €	SMPPV (Pays d'art et d'histoire)	700 €
TOTAL	5 700 €	TOTAL	5 700 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- d'accepter la demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA conformément au plan de financement ci-dessus
- d'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération.

Délibération n°011 – Demande de subvention auprès de la Direction Régionales des Affaires Culturelles dans le cadre de l'appel à projet « C'est mon patrimoine »

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec la ville de Brignoles et la Communauté d'Agglomération Provence Verte, a répondu à l'appel à projet « C'est mon patrimoine » lancé par la DRAC. Cet appel à projet a pour objectif de sensibiliser des jeunes de 6 à 18 ans, issus de quartiers

prioritaires de la politique de la ville et éloignés de la culture et du patrimoine, à leur cadre de vie. Le projet proposé par le Pays d'art et d'histoire a été retenu par la DRAC.

PROJETS

Le projet s'adresse principalement aux jeunes de 8 à 12 ans, fréquentant les accueils de loisirs sans hébergement de la ville situés en Quartier Prioritaire. Il est conçu en partenariat avec les animateurs qui accueillent les enfants durant les vacances d'été et les vacances de la Toussaint 2017. Deux groupes seront ainsi constitués.

Il pourra être inclus au parcours d'Education Artistique et culturel déjà initié dans les établissements scolaires du territoire et s'appuiera sur la structure « Musée intercommunal des Comtes de Provence » situé en centre ancien de Brignoles et dont les collections sont Musée de France.

Avec l'artiste Pascal Messaoudi, les jeunes seront invités à redécouvrir leur environnement tout en les sensibilisant à leur univers sonore. Il suscitera l'écoute à travers la création en mettant à leur disposition des outils simples. Le projet est basé sur la narration sonore autour du lieu qui compose l'environnement proche des enfants. Le but est de repérer le lieu, l'explorer, l'enregistrer, le raconter et le « fictionner » pour en donner une restitution sonore, et ainsi en faire émerger son histoire, mais aussi son champ lexical, sa possible fiction et lui donner sa dimension sonore. Ce projet combine donc un travail d'écriture, de recherche, de création, de prise de son et de réalisation.

L'objet final de cette réalisation sonore s'inscrit dans une démarche artistique, pédagogique et patrimoniale puisque c'est aussi une exploration qui fera raisonner un lieu avec son histoire intime et collective.

MOYENS NECESSAIRES (fonctionnement) :

La subvention demandée pour ces actions s'élève à **5000 €** et est répartie selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation Pascal Messaoudi	5 000 €	DRAC	5000 €
Suivi technique PAH	1370 €	SMPPV	1370 €
TOTAL	6370 €		6370 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble des pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- d'accepter la demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles conformément au plan de financement ci-dessus
- d'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération.

Délibération n°012 – Demande de subvention à la Région pour le poste de chargée de mission inventaire du patrimoine

Depuis février 2012, le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte mène une action de recensement méthodique du patrimoine matériel des communes du territoire dans le cadre d'un appel à projet « e-service et territoire », en convention avec le Service régional de l'Inventaire PACA. Ce travail, a permis de créer une base de données et un site internet permettant de la consulter. Afin de nous permettre de concevoir un outil fonctionnel et consultable au terme des deux premières années du projet qui s'est achevé, le choix a été fait de définir une thématique de travail, « le patrimoine de la République », qui a permis d'inventorier le patrimoine matériel lié à ce sujet : mairies, écoles, cercles, monuments de commémoration...

Pour mener à bien cette étude, une chargée de mission a été recrutée en avril 2012. Sous la responsabilité de l'Animatrice de l'architecture et du patrimoine, elle réalise l'inventaire scientifique du patrimoine matériel du territoire, intègre l'ensemble des données dans la base de données créée à cet effet et gère l'interface web permettant sa consultation. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région qui suit les études et travaux.

CONTENU DE L'ACTION

Suite à une première mission sur la thématique « Patrimoine de la République » qui s'est achevée fin 2016, une nouvelle étude concerne désormais « Les chapelles, oratoires et croix de mission » située dans les différentes communes du Pays de la Provence Verte.

Comme la précédente, cette étude permettra :

- La mise en place d'une exposition itinérante sur le patrimoine étudié,
- La conception de publications pour le grand public,
- L'enrichissement du site internet créé spécifiquement pour ce projet.

Pour mener à bien ce projet, indispensable à la connaissance et à la protection du patrimoine du territoire, le poste de chargée de mission « Inventaire du patrimoine » au sein du service Pays d'art et d'histoire ainsi que le suivi par la responsable du service sont nécessaires.

Pour cela, une subvention « Recherche en partenariat » est sollicitée auprès du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction de la Culture, Service Inventaire et Patrimoine selon le plan de financement ci-dessous :

RECETTES		DEPENSES	
Poste chargé de mission Inventaire	40 000 €	CONSEIL REGIONAL PACA (50%)	23 000 €
Suivi du projet	5 000 €	SMPPV (50%)	23 000 €
Frais de déplacements	1 000 €		
TOTAL	46 000 €	TOTAL	46 000 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De solliciter la demande de subvention au conseil régional pour l'inventaire du patrimoine conformément au plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération

Délibération n°0013 – Demande de subvention pour l'opération « Mémoire de la mine en Provence Verte »

Contexte (présentation du porteur, bref historique du projet, partenaires principaux)

Le Pays de la Provence Verte est labellisé **Pays d'art et d'histoire** par le Ministère de la culture. Ce label qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représentent l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, et le développement d'un tourisme culturel et patrimonial, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'engagement suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Le projet du Pays d'art et d'histoire associe dans sa démarche tous les éléments – patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine technique et ethnologique – qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens et en impliquant les acteurs qui participent à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie.

Le projet « Mémoire de la mine » s'inscrit dans une démarche lancée depuis plusieurs années par le Pays d'art et d'histoire, de recherches et de valorisation du patrimoine immatériel et ethnologique : histoire des populations, mémoires, expériences et pratiques sociales. Un travail a été initié en ce sens en 2012 portant sur les « Cercles en Provence Verte ». Il a alors été réalisé avec l'association Plaine Page qui agit dans le secteur culturel sur le territoire: édition de livres, production d'événements littéraires, accueil d'auteurs en résidence d'écriture, réalisation de films documentaires. La valorisation du patrimoine grâce à la création contemporaine est un axe fort de leur ligne artistique.

À la fois quête de sens, temps de rencontre et de lien social, et support de promotion touristique, la production et la diffusion documentaires représentent plus qu'un témoignage. Cette production audiovisuelle ancrée sur le territoire et inscrite dans le temps valorise l'expérience des anciens et désigne aux nouveaux les richesses insoupçonnées des lieux et de leurs habitants. C'est une aventure humaine à la portée de tous, une culture de proximité. Prospector, rencontrer, solliciter des paroles parfois ignorées, donner à voir et à entendre ce patrimoine immatériel lors d'événements populaires où tous se reconnaissent à travers une mémoire et la mutation du territoire, chaque étape de tournage et de diffusion sont des moments précieux de médiation sociale autour de lieux et d'histoires emblématiques qui composent l'identité du pays de Provence Verte.

Cette fois-ci, les anciens mineurs, appelés les « Gueules Rouges » seront au centre du projet : la collecte de leur parole et la valorisation des témoignages recueillis permettront de mieux appréhender ce qu'étaient leur vie pendant et après la mine. De nombreuses communes du territoire de la Provence Verte ont connu un essor économique important au XIXe siècle en raison de l'exploitation des mines de bauxite, minerai découvert en 1821. La fermeture de la dernière mine en 1991 créera un véritable séisme social dans le Var, une grande partie de l'activité économique reposant sur cette production. En effet, un grand nombre de villages vivaient au rythme des descentes et des remontées dans les galeries, tandis que les autres bénéficiaient des retombées indirectes de cette activité. Les anciens mineurs, sont aujourd'hui la mémoire de cette vie sociale villageoise qu'il est important de conserver pour les générations futures.

L'association Plaine Page est à nouveau pressentie pour participer à ce nouveau projet qui sera réalisé en partenariat étroit avec le Musée des Gueules Rouges.

Objectifs et résultats attendus

Le projet du Pays d'art et d'histoire propose :

- De donner la parole aux mineurs et à leurs familles pour percevoir le passé mais surtout de mieux comprendre les conséquences de la fermeture des mines sur leurs vies et sur la vie des communes.
- De comprendre les pratiques sociales qui découlaient de cette activité et les traces que l'on peut encore voir aujourd'hui dans les communes
- De comprendre l'architecture liée à cette activité : quartier de mineurs...
- Les éléments collectés pourront faire l'objet de travail dans les classes et de support pour des séquences pédagogiques
- Le contenu des éléments collectés pourront être utilisés pour concevoir des outils à destination des touristes (audio-guides pour le musée des Gueules Rouges, parcours sur la bauxite...)

Synthèse des actions envisagées

Il est proposé de réaliser :

- Un film de 35 minutes à partir des témoignages qui sera diffusé dans les salles de la Provence Verte
- Une exposition temporaire en partenariat avec le Musée des Gueules
- Un catalogue d'exposition
- Une valorisation dans les écoles du territoire de ce travail

PLAN DE FINANCEMENT (fonctionnement) :

DEPENSES HT		RECETTES	
Prestation sur devis	15 000 €	Aides publiques (Conseil Régional PACA + FEADER)	16 650€
Frais salariaux supportés par le demandeur	3 043 €	Autofinancement	1 850 €
Coûts indirects	457 €		
TOTAL	18 500 €	TOTAL	18 500 €

Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble des pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De valider le projet « Mémoire de la mine en Provence Verte » et son plan de financement
- D'autoriser le Président à solliciter les aides du Conseil Régional PACA et de l'Union Européenne (Leader Provence Verte Saint Baume) conformément au plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération.

**LE TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS DU
BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE (S.M.P.P.V.)
EST A LA DISPOSITION DU PUBLIC AU :**

**S.M.P.P.V.
Chemin du Plan
CS 20014
83175 BRIGNOLES Cedex**